



France Assos Santé Pays de La Loire KIT ASSO



- 1 Fiche 1 : La délégation
- 2 Fiche 2 : Le ou la référent(e) associatif
- 3 Fiche 3 : « Devenez Représentant des Usagers ! »
- 4 Fiche 4 : Formation
- 5 Fiche 5 : « Communiquons ensemble ! »
- 6 Fiche 6 : Les temps forts
- 7 Fiche 7 : Les liens



Ses Acteurs

44 associations adhérentes et plus 500 mandats de représentants des usagers actifs.
Des salariées : 1 coordinatrice, 1 chargée de mission référente de formation, 1 chargée de gestion administrative.

Des élus : un bureau (6 élu(e)s, un comité régional (13 titulaires, 13 suppléants).

Ses Actions

Des groupes de travail (Accès aux soins, Démocratie en santé, Numérique en santé, Réseau, Santé Mentale).

Des partenariats avec les instances, les établissements, les dispositifs d'organisation territoriale en santé ou d'expertise et développement du réseau.

Un travail de veille et d'alerte de la déclinaison des politiques territoriales en santé en Région Pays de la Loire.

Une Co-construction d'avis, de position / plaidoyer.

Une Communication aux adhérents des actualités.

Une formation des Représentants des Usagers sous mandats et des acteurs associatifs.

Ses Temps forts

Séminaire des adhérents : une journée fin septembre-début octobre (à Nantes ou Angers) pour tous les adhérents.

Journée régionale : une fois par an.

Réunion des présidents : Une fois par an entre avril et juin, pour tous les présidents ou les référents associatifs, une demi-journée l'après-midi (à Nantes ou Angers).



Qui

Il ou elle est membre d'une association adhérente à France Assos Santé des Pays de La Loire, il ou elle n'est pas forcément représentant(e) des usagers, il ou elle peut être élu(e), simple adhérent(e) ou salarié(e) de l'association.

Il ou elle est mandaté(e) par son association.

Remarque : pour les associations sans représentation au niveau régional, c'est le président de la fédération ou de l'association au niveau national qui nomme un(e) réfèrent(e) au niveau régional (par exemple le délégué régional peut être aussi le réfèrent de France Asso Santé.)

Ses Missions

Il ou elle fait le lien avec la délégation des Pays de La Loire de France Assos Santé.

Il ou elle fait passer les messages de la délégation France Assos Santé vers son association et inversement : « c'est une courroie de transmission ».

Il ou elle communique vers les membres de son association.

Remarque : le ou la réfèrent(e) est un(e) communicant(e).

Ses Actions

Il ou elle crée du lien.

Dans l'idéal, le ou la réfèrent(e) a une connaissance des membres de son association impliqués et leurs spécificités. Il ou elle peut ainsi faire une communication plus ciblée auprès des membres de son association.

Son accompagnement

Une équipe salariée de la délégation pour toute question, information aide et support.

Un groupe de travail « Réseau » constitué d'adhérents, d'élus et de représentants des usagers disponibles pour répondre à toute question.



France Assos Santé Pays de La Loire Devenez Représentant des Usagers!



Savez-vous qu'en tant que bénévole au sein de votre association vous avez la possibilité de représenter officiellement les patients et leurs familles pour défendre leurs droits et être leur porte-parole auprès des établissements de santé ou au sein d'institutions de santé ?

Qui

Une personne bénévole (indemnisée de ses frais de déplacement).

Adhérente d'une association agréée en santé.

Mandatée par son association et nommée par l'ARS.

Formée.

Ses Missions

Faire valoir les droits des usagers du système de santé.

Contribuer à l'amélioration de la vie quotidienne des patients, des personnes âgées et/ou en situation de handicap.

S'impliquer dans les différentes commissions de l'établissement de santé.

Possibilité de participer aux politiques de santé au niveau territorial.

Ses Engagements

Consacrer du temps pour se former et se documenter.

Collaborer avec l'établissement où il siège.

Apprendre à mettre en place une confiance et un respect mutuel.

Garder une certaine distance afin de pouvoir affirmer des positions et défendre la cause des usagers quand cette dernière est négligée.

Représenter tous les usagers et pas seulement son association.



France Assos Santé Pays de La Loire Devenez Représentant des Usagers!



Son accompagnement

France Assos Santé : des formations gratuites et ciblées.

France Assos Santé : un plaidoyer.

France Assos Santé : une ressource documentaire.

Santé Info Droit : une ligne d'écoute et d'informations.

Une délégation implantée auprès des partenaires régionaux.

Quels mandats de RU

Locaux : Commission des usagers (CDU), conseil de surveillance ou d'administration.

Territoriaux et régionaux : Caisse régionale d'Assurance maladie, Conseil territorial de santé (CTS), Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA).

Remarque : possibilité d'être mandaté(e) au niveau national (Haute Autorité de santé, Caisse nationale d'Assurance maladie, Conférence Nationale de Santé) ou sur des commissions spécialisée (de conciliation et d'indemnisation des victimes, Comité de protection des personnes).

Et vous si vous deveniez RU?

Plusieurs mandats dans différentes instances sont à pourvoir : pour connaître lesquels prenez contact avec notre délégation France Assos Santé :

paysdelaloire@france-assos-sante.org

Demandez à votre association de présenter votre candidature.



France Assos Santé Pays de La Loire Formation



RUEA

Formation de base « Représentant des Usagers En Avant ! » obligatoire pour tout nouveau représentant des usagers.

Ouverte à toutes les associations agréées en santé (adhérentes ou non à France Assos Santé).

Plusieurs sessions annuelles sur Nantes et Angers.

Formation de 18h ouvrant droit à une indemnité de 100 euros.

Porte d'entrée aux autres formations plus spécifiques.

Formations spécifiques

Formations de 6h30 en présentiel ou en distanciel et des formats ateliers en visio d'1h30.

Un catalogue national avec une déclinaison régionale.

Toutes les formations nationales ou régionales sont accessibles aux adhérent(e)s.

Le calendrier de formation est diffusé en début d'année avec des mails réguliers de relance.

Groupes d'échanges entre RU*

Des temps de rencontre privilégiés pour échanger entre pairs.

En présentiel dans chaque département ou en visio pour tous les Représentants des Usagers* de la région.

Des instants RU* spécifiques à la santé mentale.

Remarque : Tous les frais de déplacements et de restauration sont pris en charges par France Assos Santé.

Nous sommes vigilants au nombre de mails envoyés et ciblons les destinataires.

Les envois sont parfois ciblés pour les contacts France Assos Santé référencés dans notre base de données Eudonet.

Ils sont parfois ciblés pour les référent(e)s associatifs et présidents qui le diffuseront auprès des adhérent(e)s de leur association.

Les outils à votre service



La carte des ressources, 1 fois par trimestre, pour l'ensemble des adhérent(e)s et nos partenaires, avec les actualités de la délégation régionale FAS et national.



Une page régionale de la délégation:

<https://paysdelaloire.france-assos-sante.org/>

Les réseaux sociaux

Nous pouvons relayer vos actualités sur les réseaux !



Un compte LinkedIn plus pour les partenaires et professionnels



Un compte Facebook plus pour les associations et personnels

Une équipe professionnelle

Une délégation à votre écoute :

18 bis avenue de la Vertonne, 44120 Vertou, 02 40 75 23 65

paysdelaloire@france-assos-sante.org



France Assos Santé Pays de La Loire Les temps forts



Le séminaire des adhérents

Journée qui se veut conviviale, temps de rencontres et d'échanges.

Une fois par an.

Fin septembre début octobre.

Pour tous les adhérents (2 par association).

Nantes ou Angers.

Indemnisation des frais de déplacements.

Septembre octobre

La journée régionale

Journée d'information sur une thématique avec des invités experts et des tables rondes.

Une fois par an.

Pour tous les adhérents.

Nantes ou Angers.

NON indemnisation des frais de déplacements.

A définir chaque année

La réunion des présidents

Demi-journée destinée aux présidents ou aux référents avec des temps d'information.

Une fois par an entre avril et juin.

Pour tous les présidents ou les personnes de leur association mandatées.

Nantes ou Angers.

Indemnisation des frais de déplacements.

Avril juin



France Assos Santé Pays de La Loire Les liens



Page régionale France Assos Santé Pays de La Loire

<https://paysdelaloire.france-assos-sante.org/>

Linkedin

<https://www.linkedin.com/company/france-assos-sante-pays-de-la-loire/?viewAsMember=true>

Facebook

https://www.facebook.com/FranceAssosSantePdL?locale=fr_FR

Santé Info Droit : Une question juridique ou sociale liée à la santé

<https://www.france-assos-sante.org/sante-info-droits/>

L'offre de formation de France Assos Santé

<https://www.france-assos-sante.org/formations/>

Guide pour les associations membres :

https://extranet.france-assos-sante.org/wp-content/uploads/sites/2/2024/09/D-509-FAS-Guide-Assos-Membres_VF_page-par-page.pdf

Guide « Promouvoir et recruter des RU » guide à l'attention des responsables d'associations

<https://newextranet.france-assos-sante.org/wp-content/uploads/sites/2/2019/09/guide-resp-asso.pdf>